**RESPONSABLES DE LA FORMATION**

**Responsables** **Paul-Henri ANTONMATTEI Laurianne ENJOLRAS**

Professeur des Universités Maîtresse de conférences

paulhenria@aol.com laurianne.enjolras@umontpellier.fr

**Didier VÉSIEZ**

Ex-Directeur du Dialogue Social d’EDF

dvesiez@gmail.com

**PRESENTATION GENERALE**

**Principales caractéristiques du cycle de formation**

L’IETM propose un nouveau cycle de formations répondant aux besoins des acteurs de se former et de s’actualiser dans le domaine du droit et de la pratique du dialogue social.

Les formations s’adressent à un public diversifié (cadres, DRH/RRH, responsables des relations sociales, représentants du personnel, délégués syndicaux, cabinets conseil, magistrats…).

Le cycle se compose de :

* 15 webinaires de 2h chacun (l’inscription se fait par webinaire)
* Un séminaire de 5 jours : du 19 au 23 mai consacré à des ateliers pratiques de la négociation collective (l’inscription se fait sur la totalité du séminaire)

Chaque formation est dispensée par un enseignant-chercheur de l’École de Droit Social de Montpellier ou par un praticien des relations sociales en entreprise.

**Objectif de la formation**

Se mettre à niveau sur le cadre juridique des relations collectives de travail (représentation du personnel et négociation collective).

Offrir aux acteurs du dialogue social une maîtrise des enjeux ainsi qu’un échange de pratiques.

Approfondir les thèmes du dialogue social.

Actualiser ses connaissances.

**Compétences acquises au terme de la formation**

* *Compétences techniques et juridiques :* connaître le rôle de chacun des acteurs, les différents niveaux de négociation, le régime juridique des accords collectifs. Maîtriser les règles relatives aux élections professionnelles, au fonctionnement du CSE et le statut des représentants du personnel. Maîtriser la technique contractuelle des accords.
* *Compétences relationnelles :* connaître le fonctionnement des instances, l’environnement institutionnel, les processus décisionnaires ; repérer et identifier le jeu des acteurs ; comprendre le positionnement et la posture des acteurs. Maîtriser les enjeux de la négociation collective en entreprise, développer des stratégies.
* *Compétences organisationnelles :* pratiquer la négociation collective : préparer les négociations, suivre le processus de négociation, conduire la négociation collective, conclure et évaluer le processus de négociation collective d’entreprise et l’efficience des accords collectifs.

**CONDITIONS D’INSCRIPTION**

**Public concerné** Formation continue

**Niveau d’entrée** Bac

**Droits d’inscription**  Le webinaire : 190 euros

Le séminaire de 5 jours : 1 900 euros (hébergement en hôtel \*\*\*\* et ½ pension compris)

**PROGRAMME**

* **Les webinaires**

**IRP**

Webinaire 1 : Les périmètres de mise en place du CSE (entreprise, établissement, unité économique et social, représentants de proximité)

Webinaire 2 : L’information et la consultation du CSE

Webinaire 3 : CSE et santé au travail

Webinaire 4 : Les élections professionnelles

Webinaire 5 : Les activités sociales et culturelles

Webinaire 6 : Les heures de délégation

Webinaire 7 : Les réunions et les budgets du CSE

Webinaire 8 : Les expertises

Webinaire 9 : Le CSE central et les CSE d’établissement

Webinaire 10 : le comité de groupe et les instances de niveau européen

**Négociation collective**

Webinaire 11 : La négociation et la conclusion des accords collectifs

Webinaire 12 : L’articulation et l’application des conventions et accords collectifs

Webinaire 13 : la négociation dans les entreprises dépourvues de délégué syndical

Webinaire 14 : La révision et l’extinction des accords collectifs

Webinaire 15 : Le contentieux des accords collectifs

* **Le séminaire : 19-23 mai 2025**

Journée 1 : Les fondamentaux de la négociation (méthodes de négociation, organisation des négociations, technique contractuelle) (4 heures)

Journée 2 : La négociation sur la durée du travail (4 heures)

Journée 3 : La négociation sur le partage de la valeur (4 heures)

Journée 4 : La négociation sur l’emploi (4 heures)

Journée 5 : La négociation sur l’égalité professionnelle et la QVCT (4 heures)

Pour tout renseignement complémentaire :

[m2dprt.montpellier@gmail.com](mailto:m2dprt.montpellier@gmail.com)